

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

12 AOUT 2020

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles



20095061

le,

N° d'entreprise : 0459 711 506

Nom

(en entier) : **BUREAU CENTRAL DE CLEARING**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Avenue de la Porte de Hal 40 - 1060 BRUXELLES**

**Objet de l'acte : Démission-Nomination Administrateur - Prolongation mandat
Commissaires - Réviseurs**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 05 juin 2020 :

•APPROBATION DU REMPLACEMENT DE L'ADMINISTRATEUR DE SNCF MOBILITES : M. RENAUD BASTA PAR L'ADMINISTRATEUR DE FRET SNCF : M. JULIEN DURIF

L'Assemblée approuve la proposition du Conseil d'Administration et acte :

- la démission de M. Renaud BASTA (SNCF Mobilités) au 31 décembre 2019
- la nomination de M. Julien DURIF (FRET SNCF) à compter du 1er janvier 2020 jusqu'à la fin du mandat prévue à la date de l'Assemblée Générale 2021

•APPROBATION DU RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE-REVEUR

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat du Cabinet Mazars, en qualité de Commissaire-réviseur, pour trois exercices sociaux avec une rémunération de 3.000€ Hors TVA pour le premier exercice.

VERHOEVEN Johan
Administrateur

BERA Thierry
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/08/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).